



Comité Départemental 13

Marignane, le 18 janvier 2010

Aux clubs engagés pour l'Open gym 13

Objet : Open gym 13

Madame, Monsieur,

Le Comité Départemental FFG 13 et le Club de Etoile Gymnique Istres Entressen sont heureux de vous accueillir pour la 8^{ème} édition de l'Open gym 13 qui se déroulera

Les 30 et 31 janvier 2010
Salle des fêtes (voir plan ci-joint)
Place Champollion
13800 ISTRES

Précisions sur la compétition :

ECHAUFFEMENT

- 1 heure avant le début de la compétition, contrôle des licences en salle d'échauffement. Si vous n'avez pas reçu vos licences, n'oubliez pas d'emmener le double du bordereau pour effectuer le contrôle

- Pour les catégories FESTIGYM, FEDERAL ZONE GAF et FESTIGYM GAM il n'y aura pas d'échauffement sur le plateau de compétition.

LES MUSIQUES

Il n'y aura pas de lecteur cassette. Prévoir uniquement des CD. Ils sont à donner dès votre arrivée en salle d'échauffement, lors du contrôle des licences.

Précisions pour les CD : Veillez à enregistrer les musiques au format « .wma », « .wav » et éviter le format « .mp3 » qui pourrait ne pas être reconnu par le lecteur (au cas où un CD ne passerait pas au premier essai, la gymnaste passera sans musique).

Vous pouvez faire un CD par groupe de passage si vous le souhaitez. Pensez cependant à noter l'ordre de passage des gymnastes sur la pochette du CD.

Attention : pour les gymnastes qui souhaitent utiliser la musique régionale des Circuits Educatifs (qui dure 1 minutes 20 secondes) pour les poussines, veillez à ce que la musique soit coupée à 50 secondes puisqu'elles concourent sur le programme Festigym limité à 50 secondes. Au-delà de 50 secondes, nous couperons la musique et le mouvement sera considéré comme terminé.

ORDRE DE PASSAGE

Nous vous demandons de bien vouloir respecter les ordres de passage indiqués sur l'organigramme. L'ordre reste identique du début à la fin de la compétition, même lors du changement d'agrès.

En effet, nous annoncerons à chaque fois au sol le gymnaste qui se présente et celui qui se prépare afin de ne pas prendre de retard.

Pour cela, nous demanderons à tous les entraîneurs de bien vouloir préparer les gymnastes à l'endroit du praticable où ils commencent.

HAUTEUR DES AGRES

Pour la GAF, en FESTIGYM, les gymnastes nées en 2003, 2002, et 2001 auront la table de saut et la poutre à 1 mètre.

ABSENCE DE JUGE

Toute absence de juge sera pénalisée par une amende de 75 euros.

REPAS

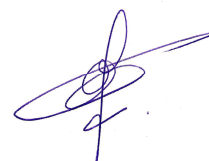
Le repas des juges GAF officiant toute la journée de dimanche sont pris en charge par le Comité Départemental FFG 13.

Pour ces juges ou toutes autres personnes souhaitant déjeuner sur place, il est impératif de réserver son repas au moyen du coupon- réponse joint à ce courrier. La date limite de commande est fixée au **mercredi 27 janvier 2010**.

Nous vous souhaitons une bonne compétition !

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations sportives les meilleures.

La Présidente
Chantal GAMBI



Immeuble le Régence III – 11, Rue du Pilote Larbonne - 13700 MARIIGNANE

 : B.P. 96 13721 MARIIGNANE CEDEX  : 04 42 77 80 32  : 04 42 77 80 56

 : ffg13@wanadoo.fr  : <http://www.bouchesdurhone-ffgym.com>